

Journée d'information SIGEGS à Lausanne, 21 novembre 1996 : compte-rendus des débats d'ateliers

Autor(en): **Blaser, Christophe / Mincio, Danielle / Jaquet, Martine**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Arbido**

Band (Jahr): **12 (1997)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-770327>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Atelier-débat autour du concept PAC de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne

Au cours de la matinée, Hubert Villard, Directeur de la Bibliothèque cantonale et universitaire vaudoise a présenté la philosophie du système de conservation à niveaux appliquée par sa bibliothèque. Pour lancer la discussion, nous avons présenté les aspects pratiques du système en rappelant quelques points de base du concept élaboré par la BCU/L.

- ◆ A chaque exemplaire de chaque document est attribué un niveau de conservation
- ◆ A chaque niveau de conservation correspondent des règles et des critères précis de préservation et de conservation (sélection, traitement physique, stockage, diffusion, reproduction, restauration, passage)
- ◆ Le niveau attribué à un document peut être modifié
- ◆ Cinq niveaux sont possibles (de 0 à 4 de la conservation pour l'éternité à la non-conservation)
- ◆ La mention du niveau de conservation figure dans les catalogues et sur le document
- ◆ L'utilité et la validité du système
- ◆ Qui peut utiliser le système

Cette présentation s'est terminée par un rapide survol du contenu spécifique de chaque niveau de conservation pour les collections de la BCU/L.

Un premier tour de table permet de reconnaître un intérêt indéniable au système de la conservation à niveaux. Les questions précises ont trait à des points d'organisation pratique notamment au niveau de l'attribution des priorités d'action.

L'attribution des niveaux est prioritaire et fait désormais partie des tâches courantes des bibliothécaires de la BCU/L. Cette activité n'empêche nullement la mise sur pied et l'exécution d'actions ponctuelles de préservation et de conservation (restauration de chef d'œuvres, campagne de sensibilisation des usagers, microfilmage, création de supports de substitution).

Une autre question importante fut celle de l'acceptation du principe même de la conservation à niveaux différenciés par les bibliothécaires. L'expérience de Lausanne montre que les réticences ont pu être vaincues par une sensibilisation de l'ensemble du personnel de la bibliothèque aux problèmes spécifiques de la conservation et par une formation suivie des bibliothécaires. Après un an d'expérience, un bilan réalisé avec les praticiens a permis d'ajuster quelques définitions notamment au niveau de la sélection des documents de niveau 4 (non-conservation).

Le problème des locaux de stockage est soulevé. Est-il nécessaire d'avoir des locaux strictement différenciés avant d'envisager l'attribution des niveaux de conservation ?

D'après l'expérience de Lausanne ce n'est pas indispensable. Par contre, il est important d'avoir une bonne connaissance de l'état climatique (température et humidité) des locaux de stockage dont on dispose et d'en assurer une surveillance régulière à l'aide de thermohygromètres. A Lausanne, il n'a pas été nécessaire de procéder à des déménagements en masse de collections. Les magasins de stockage de Dorigny (construction achevée en 1982) présentent des conditions climatiques satisfaisantes pour des ouvrages jusqu'au niveau 1 de conservation. Les ouvrages précieux et les manuscrits sont conservés dans des réserves construites comme des abris de biens culturels. Il a fallu néanmoins y apporter quelques améliorations mineures en rajoutant, en raison de la proximité du lac, des déshumidificateurs pour compléter l'action de la climatisation générale du bâtiment. La majorité des ouvrages qui se trouvent en libre-accès (conditions climatiques instables par définition en raison de la présence quasi permanente des usagers) sont des exemplaires de consommation courante (niveau 3) pour lesquels il n'est pas nécessaire d'avoir des locaux parfaits.

La préservation et la conservation à niveaux n'implique pas d'avoir des conditions climatiques optimales dans tous les locaux de l'institution. Elle permet une gestion différenciée et optimale des locaux dont nous disposons.

Couplé au système du silo à livres, ce système permet également de gérer les espaces de stockage. Les ouvrages de consommation courante sont, en fonction de leur utilité décroissante pour nos usagers, retirés de la circulation immédiate (passage du libre-accès au magasin) jusqu'à une circulation différée (passage au libre-accès au silo à livres). La place est ainsi disponible pour les ouvrages à conserver à long terme.

Les participants au débat se demandent ce qu'il en est du microfilmage des quotidiens. Hubert Villard présente les opérations déjà réalisées à la BCU/L (24 heures et Le Matin en collaboration avec Edipresse), rappelle l'inventaire en cours au niveau suisse des besoins en matières de microfilmage des périodiques et l'importance de la centrale ERROM qui informe et délivre des copies des microfilms des documents imprimés déjà réalisés en Europe. Il met l'accent sur les clefs de voûte de toute politique de conservation et préservation que sont la coopération et le partage du travail entre les institutions ayant en charge la conservation d'une part du patrimoine écrit que ce soit à un niveau local, régional, national ou international.

L'agressivité des colles des étiquettes a toujours posé un problème pour les ouvrages même de consommation courante surtout dans un système qui permet le passage à un niveau de conservation supérieur. M. Strebel nous apprend qu'il a réalisé une étude qui lui a permis de

trouver le produit correspondant à nos exigences en la matière.

En conclusion, les participants à cet atelier ont constaté que le concept de la préservation à niveaux réalisé par la BCU/L est encore trop peu connu et qu'il mériterait d'être plus largement diffusé pour susciter au niveau régional et national des collaborations au niveau de la préservation du patrimoine écrit. Madame Pyott s'est

proposé de traduire en allemand le document de présentation du système qui a été remis à tous les participants à cette journée.

Danielle Mincio

*Responsable du groupe PAC
de la Bibliothèque cantonale et universitaire,
Lausanne*

Atelier consacré aux cartes et aux plans

L'atelier consacré aux cartes et aux plans a mis en évidence une curiosité à l'égard des autres institutions et l'expression du souhait d'échanges d'informations sur leurs pratiques, débordant rapidement la stricte question des cartes et des plans. Ces échanges, enrichis par la présence d'une participante venue de Paris, ont porté notamment sur les questions de l'achat éventuel de fonds ou encore la nécessité de leur épuration.

Du point de vue de la conservation, l'accent a été mis sur deux aspects: premièrement la nécessité d'opérer une conservation préventive grâce aux conseils de restaurateurs; deuxièmement, la question de l'établissement de normes concernant les supports et les techniques de reproduction qui permettraient d'archiver des documents durables (type de support/papier pour l'impression des livres, pour les documents administratifs versés

aux archives, pour les concours d'architecture, etc.)

Le rôle de SIGEGS pourrait être de favoriser l'adoption de telles normes. D'autre part, son utilité est reconnue pour son rôle d'expertise et de mise au point de plans catastrophes. La nécessité de disposer d'une information fiable sur les produits offerts sur le marché a été mise en évidence par les participants: SIGEGS devrait jouer là un rôle essentiel. La demande d'informations concerne l'évaluation fiable des produits sur le marché, afin d'éviter que les petites institutions soient, en raison parfois d'un manque d'indépendance dans le choix des fournisseurs, à la merci de ceux-ci et de leurs promesses. Un label «fourniture officielle» pourrait permettre de responsabiliser les fabricants et d'obtenir une garantie de leurs produits qui les engage formellement.

*Martine Jaquet,
collaboratrice scientifique Archives
de la Construction moderne, EPFL*

Atelier consacré aux «Nouveaux supports»

L'atelier «Nouveaux supports» a connu une affluence à la mesure des interrogations et des espoirs que ceux-ci soulèvent. Pour les historiens, les archivistes, pour les responsables du patrimoine la question n'est pas nouvelle, mais elle impose désormais sa présence dans le registre de leurs préoccupations quotidiennes. Les administrations reçoivent de leur correspondants des informations numérisées, stockées sur des supports inconnus par le passé; elles génèrent des masses de documents, dont beaucoup n'ont pas d'autres supports que les machines qui servent à les créer. Des artistes produisent des œuvres cybernétiques.

L'information est désormais disponible dans une forme nouvelle qu'il faut situer entre l'imprimé et l'image animée; le format au moyen duquel on «crée» des documents à destination du réseau Internet permet en effet de surmonter à la fois les inconvénients du support papier, dont il faut tourner les pages et ceux des supports audiovisuels dont il faut dérouler les séquences. L'information numérique est reproductible indéfiniment sans que les copies ne soient affectées d'aucune perte. Elle s'offre avec des densités d'information jamais vues jusqu'ici, qui représentent un intérêt potentiel gigantesque et inédit.

C'est peu dire que l'enthousiasme est à l'ordre du jour, et que le discours grognon et réactionnaire est déplacé.

Pourtant, la confiance n'est pas de mise du point de vue de nos professions. Si les possibilités théoriques et techniques ne sont pas à mettre en doute, il faut souligner les problèmes industriels commerciaux et de diffusion des connaissances techniques.

Force est de constater qu'il n'existe pour le moment aucune norme technique reconnue universellement et prise en compte par les législations pour décrire les conditions d'écriture et de stockage de ces données. Les informations fiables disponibles sur la pérennité des supports sont préoccupantes, elle font état de leur extrême fragilité et de durée de vies extrêmement réduites, quoiqu'en dise la réclame commerciale.

Au point de vue de l'archivage historique et de la conservation de longue durée, les solutions nécessitant une médiation instrumentale demeurent inacceptables par principe. La question qui se pose donc est celle du transfert de l'information sur des supports analogues, elle implique que les créateurs de documents soient associés étroitement au processus de tri et de sélection de ce qui est appelé à être archivé.

*Pierre A. Frey,
conservateur des Archives de la construction moderne*